

Belgium-Les Bons Villers: Construction work

OJ S 137/2016 19/07/2016

Contract notice**Works****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Les Bons Villers

Postal address: Place de Frasnes 1

Town: Les Bons Villers

Postal code: 6210

Country: Belgium

For the attention of: Monsieur Bastien Biron

E-mail: bastien.biron@lesbonsvillers.be

Telephone: +32 71858110

Fax: +32 71858142

Internet address(es):General address of the contracting authority: www.les-bons-villers.be**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché de services et de travaux: conception, construction, commercialisation — plan communal d'aménagement n°3 dit «La Chapelle».

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Realisation, by whatever means of work, corresponding to the requirements specified by the contracting authorities

Main site or place of performance: PCA La Chapelle.

NUTS code BE322 Arr. Charleroi

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché consiste à:

Concevoir, ériger et commercialiser sur un ensemble de terrains appartenant à la commune de Les Bons Villers situés à Les Bons Villers «Quartier de la Chapelle à Frasnes-lez-Gosselies», un ensemble comprenant minimum 55 logements, une structure d'accueil destinée à la petite enfance de minimum 80 m² (description fournie en annexe).

Les logements et équipements à réaliser seront déclinés en plusieurs types:

- 10 % des logements au minimum seront des studios de minimum 55 m²,
- 10 % des logements au minimum seront accessibles à des personnes à Mobilité réduites (PMR),
- 10 % des logements au minimum seront des habitations 2 chambres,
- 10 % des logements au minimum seront des habitations 3 chambres,
- 10 % des logements au minimum seront des habitations accessibles à des ménages aux revenus moyens (Code wallon du Logement, art. 1er, 31),
- un équipement d'accueil destiné à la petite enfance, comportera l'ensemble des équipements nécessaires à l'activité, d'une capacité d'accueil de 10 enfants minimum aux normes de l'ONE.

Le marché comprend:

- la conception architecturale et urbanistique sur base du PCA obtenu préalablement par la commune de Les Bons Villers,
- l'étude d'incidence sur l'environnement,
- la préparation des dossiers nécessaires à l'obtention des permis d'urbanisme et les réunions nécessaires à cette tâche; la demande de permis complète, en ce compris les documents administratifs, les plans d'architecte tels qu'exigés par la Région wallonne et l'administration communale,
- l'élaboration des dossiers d'exécution des ouvrages comprenant tous les plans, descriptions et explications nécessaires à une parfaite exécution ainsi que les plans As-Built (sous format papier et sous format informatisé (PDF et/ou DWG),
- les études de stabilité et de techniques spéciales,
- la réalisation de l'ensemble des travaux jusqu'à leur complet achèvement, en ce compris la coordination sécurité-santé,
- le dossier «PEB» selon la réglementation de la Région wallonne sur la performance énergétique des bâtiments entrée en vigueur depuis le 1.9.2008 (décret cadre le 19.4.2007 et arrêtés d'application du 17.4.2008) et actualisée à la date de dépôt des permis,
- l'entretien de tous les travaux exécutés jusqu'à expiration du délai de garantie, c'est-à-dire jusqu'à la réception définitive un an après la réception provisoire,
- le financement de l'élaboration du projet et de l'ensemble des travaux,
- la réalisation de l'aménagement de l'ensemble des voiries à créer, ainsi que les carrefours avec les rues «François Givron» et «Drève de la Source», en ce compris l'éclairage public et les aménagements en matière de sécurité et de mobilité recommandés par le service mobilité de la Région wallonne,
- la réalisation de la viabilisation des terrains à bâtir, comprenant notamment l'adduction en eau, en énergie (électricité et gaz), et le réseau d'égouttage;
- la réalisation de l'aménagement des abords des voiries et des espaces publics, intégrant les aspects paysagers et les divers travaux s'y attachant (déboisement, excavation,

remblayage, etc.) en évitant les revêtements imperméabilisés pour les aires de stationnement, les accès piéton, les zones de recul au profit de revêtement semi-perméable,
— la réalisation de l'aménagement d'un plan d'eau (bassin d'orage) dans la zone affectée par le PCA dans ce but, et suivant les prescriptions y relatives,
— la réalisation de l'aménagement de la zone de parc dans la zone affectée par le PCA dans ce but, et suivant les prescriptions y relatives,
— le déblai/remblai et nivellement (avec apport ou évacuation des terres) pour mise à niveau des accès aux bâtiments par rapport à la voirie et des zones de terrasse à l'arrière,
— la commercialisation et la vente des logements c'est-à-dire, de l'ensemble des logements dont la construction est projetée, à l'exclusion des équipements et logements à rétrocéder à ACLBV.

II.1.6. CPV code(s)

45000000 Construction work, 70000000 Real estate services, 70110000 Development services of real estate, 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Cautionnement (2,5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: — la charte en matière de lutte contre le dumping social dans les marchés publics, adoptée par le conseil communal en sa séance du 15.2.2016.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Déclaration sur l'honneur

Par le fait de répondre à ce marché de promotion avec publicité européenne, les soumissionnaires déclarent sur l'honneur qu'ils ne se trouvent pas dans un des cas d'exclusion visés aux paragraphes 1 et 2 de l'article 61 de l'arrêté royal du 15.7.2011.

Le pouvoir adjudicateur procédera à la vérification de la situation personnelle du soumissionnaire susceptible d'être désigné adjudicataire avant de prendre la décision d'attribution.

Documents complémentaires éventuellement demandés

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'avant la conclusion du marché, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de l'inviter à produire les documents suivants:

— une attestation récente du greffe du tribunal de commerce compétent de laquelle il ressort que le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite, de concordat judiciaire ou de liquidation,

— un extrait récent de casier judiciaire,

— une attestation récente émanant de l'administration des contributions directes,

— une attestation récente émanant de l'administration de la TVA.

Le caractère récent des documents susvisés est établi dans la mesure où ces derniers datent de moins de six mois par rapport à la date ultime de dépôt des offres.

Dans l'hypothèse où le pouvoir adjudicateur use de la faculté énoncée ci-avant, le soumissionnaire interrogé dispose au maximum d'un délai de 15 jours de calendrier à compter de la date de la demande qui lui est adressée pour produire les documents requis.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Pour l'appréciation des capacités financières et économiques du soumissionnaire, les références/documents suivants sont requis:

— une déclaration bancaire concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise dont le modèle figure en annexe au présent cahier spécial des charges (cf. modèle de l'AR du 15.7.2011 en annexe au présent CSC),

— une attestation de l'ONSS, avec cachet sec, relative à l'avant-dernier trimestre précédant la date de remise des offres.

Minimum level(s) of standards possibly required: Agréation requise: D (Entreprises générales de bâtiments), classe 8.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— la liste des références: minimum 2 projets de type promotionnel portant sur au moins 50 logements au total au cours des 5 dernières années,

— la liste des sous-traitants et leur engagement:

— si le soumissionnaire ne compte pas effectuer lui-même les prestations d'auteur de projet et d'architecture, il joint à son offre une liste mentionnant au maximum trois auteurs de projet à l'un ou plusieurs desquels il confiera l'exécution de ces prestations,

— si le soumissionnaire ne compte pas exercer lui-même les travaux il joint à son offre une liste mentionnant au maximum trois entrepreneurs, à l'un ou plusieurs desquels il confiera l'exécution totale ou partielle des travaux, lesquels doivent satisfaire ou pourront satisfaire aux

dispositions légales relatives à l'agrégation des entrepreneurs de travaux, selon les travaux qui leur sont confiés.

S'il y a lieu, le soumissionnaire joint en outre à son offre tous les documents et renseignements qu'il juge utiles à en préciser la teneur.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Agrégation requise: D (Entreprises générales de bâtiments), classe 8.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Critère n° 1: le rapport qualité technique/prix des constructions (40 points). Weighting 40
2. Critère n° 2: la valorisation du terrain (40 points). Weighting 40
3. Critère n° 3: le concept de logement durable (40 points). Weighting 40
4. Critère n° 4: la qualité architecturale et urbanistique (35 points). Weighting 35
5. Critère n° 5: la stratégie marketing et le planning (25 points). Weighting 25
6. Critère n° 6: la qualité de la société (20 points). Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2016-042

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 8.9.2016 - 10:30

Payable documents: yes

Price: 0,00 EUR
Terms and method of payment: CSCH et plans
Les documents du marché peuvent être communiqués par voie électronique.
En cas d'envoi des documents par courrier, il sera appliqué le tarif prévu par le règlement de taxe sur la délivrance de documents administratifs — Ex: 2014 à 2019, arrêté par le Conseil communal du 4.11.2013. (photocopie = 0,25 EUR pour A4 et 0,50 EUR pour A3).

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

9.9.2016 - 10:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 90 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 9.9.2016 - 10:30

Place:

Administration communale de Les Bons Villers, Salle du Conseil, Place de Frasnes-lez-Gosselies n°1

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.7.2016